

2022 / .....

Parafe

DELIBERATION N°278

**OBJET : COMPTE ADMINISTRATIF 2021 DU BUDGET ANNEXE RPA (RESIDENCE DE PERSONNES AGEES)**

ENTENDU l'exposé de Cyril GHOZLAND, Adjoint au Maire ;

VU le Code Général des Collectivités territoriales et notamment les articles L.2121-31, L.2341-1 et suivants ;

VU l'avis de la commission Finances Budget ;

CONSIDERANT l'identité de valeur entre les écritures du Compte Administratif de l'ordonnateur et du compte de gestion du comptable public;

APRES EN AVOIR DELIBERE ;

LE CONSEIL MUNICIPAL ;

APPROUVE le Compte Administratif 2021 du budget annexe RPA conformément au document budgétaire annexé,

Délibérations adoptées par :

- ✓ 25 voix pour : Madame Josyane MELEARD, Monsieur Patrick VORDONIS, Madame Christine FLECK, Monsieur Cyril GHOZLAND, Madame Suzanne BARNET, Monsieur Patrick SALMON, Madame Chantal BOURLON, Monsieur Jean-Claude DEBACKER, Madame Marie-Laure MORELLI, Monsieur Ziain TADJINE, Madame Isabelle DUPUIT, Monsieur Paulo SALGADO LOPES, Madame Anne-Marie CADART, Monsieur Frédéric MARCOUX, Madame Esperance AUDINEAU, Monsieur Jacques VERDIER, Madame Indira GOKOUL, Madame Françoise MILLET, Madame Chantal LAÏK/CLAVERO, Monsieur Emmanuel CLEMENT, Madame Zohra CHEIK-ELEZAAR, Monsieur Patrick SEMBLA, Monsieur Carlos VINHAS PEREIRA, Madame Nathalie RUCHMANN, Monsieur Bruno WITTMAYER, Monsieur Jean-Jacques TSANGA.
- ✓ 4 abstentions : Monsieur Jean-Pierre BARIANT, Madame Valérie BOURGUIGNON, Madame Béatrice LAINÉ, Monsieur Malek BENSAL.

Vu et délibéré les jours, mois et ans que dessus  
Ozoir-la-Ferrière le 15 juin 2022



<p><b>NOTE DE SYNTHÈSE N°07</b></p> <p><b>RAPPORT PRÉSENTÉ PAR Cyril GHOZLAND</b></p> <p><b>VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021</b></p> <p><b>BUDGET ANNEXE RPA (RESIDENCE DE PERSONNES AGEES)</b></p> <p>Pièce Jointe :  <input checked="" type="checkbox"/> Compte Administratif 2021 du budget annexe RPA</p>
--

Pour 2021, les résultats du compte administratif du budget annexe RPA sont les suivants :

**EXECUTION DU BUDGET - 2021**

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	444 923.88	381 630.63	-63 293.25
	Section d'investissement	88 733.18	175 388.19	+86 655.01
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	section de d'exploitation (002)		38 526.00	
	section d'investissement (001)	96 098.19		
TOTAL (réalisations + reports)	Section d'exploitation	24 767.25		
TOTAL (réalisations + reports)	Section d'investissement	9 443.18		
RESTES A REALISER	Section d'investissement	73 139.00		

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION
RESULTAT CUMULE avec restes à réaliser	Section d'exploitation	444 923.88	420 156.63	-24 767.25
	Section d'investissement	257 970.37	175 388.19	-82 582.18
	TOTAL CUMULE	702 894.25	595 544.82	-107 349.43

Il ressort de ces résultats un déficit de fonctionnement de -24 767.25 euros qui a été repris au budget primitif 2022 ainsi que le déficit d'investissement d'un montant de -9 443.18 euros.

Le compte administratif ne fait apparaître aucune différence avec les montants reportés par anticipation.

**FONCTIONNEMENT :**

Les dépenses de fonctionnement sont constituées principalement de la gestion de la résidence des personnes âgées : repas pour les résidents, animations, charges de gestion courante (eau, électricité, entretien du bâtiment...) et des charges de personnel refacturés par le budget principal.

Les recettes proviennent des loyers des résidents et de subventions.

2022 / .....

Parafe

## INVESTISSEMENT

Les principaux investissements d'équipement sont les suivants :

- ✓ Travaux toiture de la résidence (18 900 euros)
- ✓ Travaux dans les logements et dans les parties communes (11 500 euros)
- ✓ Matériel (téléphonie) et mobilier
- ✓ Remboursement des cautions des résidents

Ils sont principalement financés par un emprunt de 113 000 euros.

Il est proposé au Conseil Municipal :

- ✓ **D'APPROUVER** le compte administratif 2021 du budget annexe RPA conformément au document budgétaire annexé,

IV- ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 35

Nombre de membres présents : 21

Nombres de suffrages exprimés : 29

VOTE :

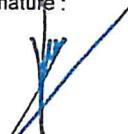
- ✓ Pour : 25
- ✓ Contre : 0
- ✓ Abstentions : 4

Date de Convocation : 9 juin 2022

Présenté par le Maire, Jean-François ONETO

A Ozoir la Ferrière, le 15 juin 2022

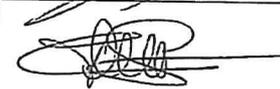
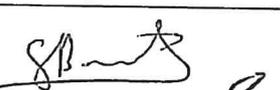
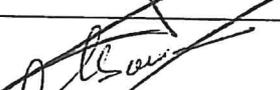
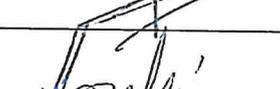
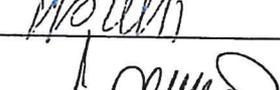
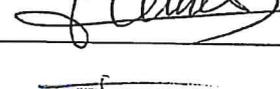
Signature :



Délibéré par le Conseil Municipal réuni en session ordinaire

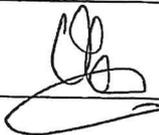
A Ozoir la Ferrière, le 15 juin 2022

Les membres du Conseil Municipal :

LISTE D'EMARGEMENT - CONSEIL MUNICIPAL DU			
Madame Josyane MELEARD		Monsieur Frédéric MARCOUX	
Monsieur Patrick VORDONIS		Madame Esperance AUDINEAU	
Madame Christine FLECK		Monsieur Jacques VERDIER	
Madame Suzanne BARNET		Madame Indira GOKOUL	
Monsieur Cyril GHOZLAND		Monsieur Ziain TADJINE	
Madame Chantal BOURLON		Madame Françoise MILLET	
Monsieur Patrick SALMON		Monsieur Carlos VINHAS PEREIRA	
Madame Marie-Laure MORELLI		Madame Chantal LAÏK CLAVERO	
Monsieur Jean-Claude DEBACKER		Monsieur Emmanuel CLEMENT	
Madame Isabelle DUPUIT		Madame Zohra CHEIK-ELEZAAR	
Monsieur Paulo SALGADO LOPES		Monsieur Patrick SEMBLA	
Madame Anne-Marie CADART		Monsieur Jean-Pierre BARIANT	
Madame RUCHMANN Nathalie		Madame Virginie NOTTOLA	

REÇU EN PREFECTURE  
 le 21/06/2022  
 Application agréée E.legalite.com

AFFICHE  
LE 21.06.2022

Madame Laëtítia DEVRIENDT		Monsieur Bruno WITTMAYER	
Madame Valérie BOURGUIGNON		Madame Aline PALOMARES	
Monsieur Sylvain MONTAUSIER		Monsieur Jean-Jacques Blaise TSANGA	
Madame Béatrice LAINÉ			
Monsieur Malek BENSAI			

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le

, et de la publication le

A Ozoir la Ferrière, le



REÇU EN PREFECTURE

le 21/06/2022

Application agréée E-legalite.com

99\_DE-077-217703503-20220615-DEL16\_278\_2

2022/.....

DIRECTION GENERALE DES SERVICES

Parafe

Conseillers en exercice :	35
Présents :	21
Absents :	14
Pouvoirs :	10
Votants :	31
Convoqués le : 9 juin 2022	

CONSEIL MUNICIPAL  
DU 15 JUIN 2022

L'an deux mil vingt-deux-le quinze juin à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune d'Ozoir-la-Ferrière, s'est réuni à l'Espace HORIZON dans le lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Jean-François ONETO, Maire.

**PRESENTS :** Monsieur Jean-François ONETO, Madame Josyane MELEARD, Monsieur Patrick VORDONIS, Madame Christine FLECK, Monsieur Cyril GHOZLAND, Madame Suzanne BARNET, Monsieur Patrick SALMON, Madame Chantal BOURLON, Monsieur Jean-Claude DEBACKER, Madame Marie-Laure MORELLI, Monsieur Ziain TADJINE, Madame Isabelle DUPUIT, Monsieur Paulo SALGADO LOPES, Monsieur Jacques VERDIER, Madame Françoise MILLET, Madame Zohra CHEIK-ELEZAAR, Monsieur Carlos VINHAS PEREIRA, Madame Nathalie RUCHMANN, Madame Béatrice LAINÉ, Monsieur Malek BENSAL, Monsieur Bruno WITTMAYER.

**ABSENTS EXCUSES :** Madame Anne-Marie CADART, Monsieur Frédéric MARCOUX, Madame Esperance AUDINEAU, Madame Indira GOKOUL, Madame Chantal LAÏK/CLAVERO, Monsieur Emmanuel CLEMENT, Monsieur Patrick SEMBLA, Monsieur Jean-Pierre BARIANT, Madame Virginie NOTTOLA, Madame Valérie BOURGUIGNON, Monsieur Sylvain MONTAUSIER, Madame Laëtitia DEVRIENDT, Monsieur Jean-Jacques TSANGA, Madame Aline PALOMARES.

**POUVOIRS DE :**

M Madame Anne-Marie CADART	à	Madame Chantal BOURLON
Monsieur Frédéric MARCOUX	à	Madame Suzanne BARNET
Madame Esperance AUDINEAU	à	Monsieur Jean-François ONETO
Madame Indira GOKOUL	à	Monsieur Patrick VORDONIS
Madame Chantal LAÏK/CLAVERO	à	Madame Suzanne BARNET
Monsieur Emmanuel CLEMENT	à	Madame Christine FLECK
Monsieur Patrick SEMBLA	à	Monsieur Jean-Claude DEBACKER
Monsieur Jean-Pierre BARIANT	à	Monsieur Malek BENSAL
Madame Valérie BOURGUIGNON	à	Madame Béatrice LAINÉ
Monsieur Jean-Jacques TSANGA	à	Monsieur Bruno WITTMAYER

Monsieur le Maire déclare la séance ouverte et le Conseil Municipal désigne à l'unanimité, Madame Josyane MELEARD, secrétaire de séance, en application de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Il est à noter que Madame Espérance AUDINEAU, qui avait donné son pour à Monsieur Jean-François ONETO, est arrivée au point de l'ordre du jour n°22 « Mise en œuvre du Régime Indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP) avec versement de l'IFSE et du CIA ».

\*Monsieur Jean-François ONETO, Maire, conformément aux dispositions en vigueur, a quitté la séance pendant les votes des Comptes Administratifs (questions 5 à 8) et a laissé la présidence à Madame Josyane MELEARD.